

ÉCHOS D'ERCÉ

DÉCEMBRE 2021

DE LA FOURNAIE 2287

CHÊMIES DE SAUVALE 2223

PIC ROUGE DE BASTIES 2676

COULLADE DE PUNTUSSAN 2542

PIC DES TROIS FONTES 2689

PIC DE PUNTUSSAN 2682

PIC DE MONT ROUGE 2373

DENT DE MEDE 2852

PIC DU LAQUET

VALLEVARS

Photo de la mosaïque de la place des « Rogalats » Cominac

Sommaire

L'édito du maire

La vie de la commune

- Les travaux réalisés et programmés dans la commune
- Diagnostic de l'Eclairage public à Ercé et proposition d'action

L'école

- Spectacle de marionnettes à l'école

La vie associative

- **Association Communale de Chasse Agréée (ACCA Le Marcassin)**
- **Le Comité des Fêtes**
- **Le Foyer Rural :**
 - **La soirée dansante et le feu d'artifice du 16 juillet 2021**
 - **La foire d'automne, édition 2021**
 - **L'atelier vidéo pour les jeunes**

Vivre ensemble

- **Radioscopie rurale à Ercé**
- **Pour nos aînés**
- **Le 11 novembre**
- **Petit rappel utile et responsable**
- **Un arrêté municipal contre la divagation des chiens**

Le témoignage

- **La Comanie notre patrimoine conservé**

Etat civil

Vie pratique

- **Services au public**

Recueil des adresses mails des habitants

L'édito du maire

Chers Concitoyens,

L'année qui se termine aura encore été perturbée par la pandémie de la COVID 19. Des progrès ont été réalisés en matière de prise en charge médicale, mais aussi par la mise sur le marché de différents vaccins. A ce jour, même si la situation est encore compliquée, les efforts de nos chercheurs, médecins, personnels soignants et la responsabilité de chacun nous permettent d'aborder cette situation avec moins d'anxiété.

Vous pourrez prendre connaissance dans cette nouvelle édition du bulletin municipal des travaux réalisés en 2021. Certains chantiers sont en cours, l'accès à l'Escalusse, la construction du réfectoire débutera mi-janvier.

En partenariat avec le Parc Naturel Régional (PNR) et Syndicat Départemental d'Energies de l'Ariège (SDE09), nous engageons une réflexion afin de rendre plus efficient l'éclairage public tout en satisfaisant à deux objectifs : l'un réglementaire par le remplacement des appareils entraînant une pollution lumineuse et qui doivent être mis en conformité. L'autre en termes d'économie d'énergie par la programmation de l'extinction à certaines plages horaires. Une réunion d'information est prévue le 25 janvier à 18h30 au foyer municipal si le contexte sanitaire le permet.

En matière de communication, pour satisfaire aux exigences de notre époque nous vous proposons si vous le souhaitez, de nous communiquer votre adresse email. Nous pourrions ainsi vous donner diverses informations ainsi que le bulletin municipal par voie dématérialisée. Nous conserverons bien sûr, la version papier.

Au-delà du microcosme Ercéen, l'année qui se profile sera riche en évènements. Nous sommes appelés à élire, celui ou celle qui Présidera la République ainsi que les députés, pour les 5 prochaines années. Ce sont deux scrutins importants pour notre démocratie.

A quelques jours de basculer en 2022, l'équipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes ainsi qu'une très belle année 2022.

Le Maire,

Christian CARRÈRE

La vie de la commune

Les travaux réalisés et programmés dans la commune :

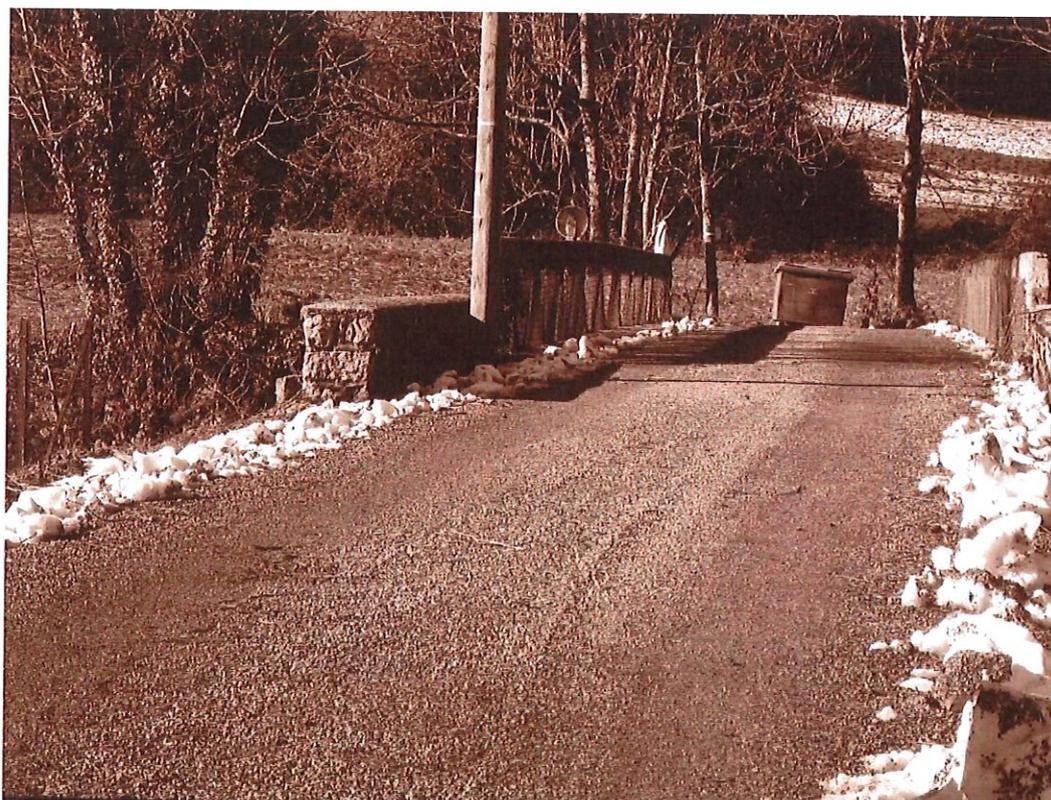
Descriptif succinct du besoin	Date Exécution des travaux	Réception
GR « Oussillé » signalétique	2022	
Estrade Eglise et autres		
Retournement car Escalusse et aménagement des accès	Entre juin et printemps 2022	
Main Courante Escalusse	Juillet 21	Juillet 2021
Table D'orientation Cominac		27/09/2021 
Puisards La Comanie	Août 21	19/08/2021
Pont d'Interquès		27/07/2021 
Travaux bâtiment communal épicerie	Juin/juillet	06/07/2021
Travaux électricité bâtiment communal Epicerie		25/06/2021
Peinture passages piétons Ecole et épicerie	2022	
Isolation 1€ école	Après le mois d'août	
Panneaux indicateurs révision	2022	

Toiture chapelle La Rivière	Septembre 21	
Point d'eau à Cominac	Juillet 21	

Travaux de voirie et d'entretien des pistes pastorales

En 2021, 40 000 euros ont été mobilisés pour le goudronnage de la voirie à Lascostes, Goulos et Saint-Pierre.

20 000 euros mobilisés dans le cadre de l'Association foncière pastorale AFP, ont permis la réfection de la piste de la Serre.



Diagnostic de l'éclairage public à Ercé et proposition d'action

La mairie d'Ercé a confié au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises dont c'est la mission la réalisation d'un diagnostic de l'éclairage public sur le territoire de la commune.

L'objectif de cette étude conformément au programme municipal 2020/2026 est d'identifier les solutions pour réduire la consommation d'énergie, être en conformité avec la réglementation et limiter la pollution lumineuse en raison de ses impacts sur la biodiversité et la santé humaine.

Voici présenté sur les deux pages suivantes un résumé de cette étude détaillée qui est consultable sur le site internet de la mairie : erce-ariège.com

Les conclusions du diagnostic mettent en avant deux solutions à mettre en œuvre pour répondre à l'ensemble des enjeux évoqués.

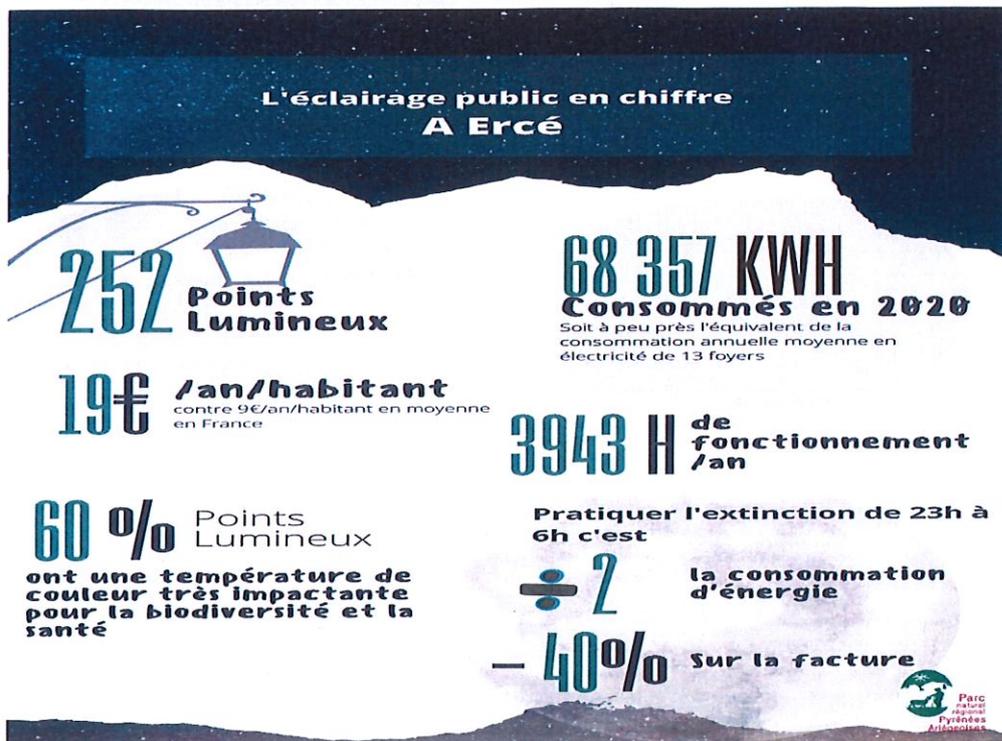
D'une part, remplacer progressivement les luminaires qui ne répondent plus à la réglementation ou supprimer ceux qui ne sont pas utiles.

En particulier, les lampadaires boules au nombre de 27 qui se situent au lotissement de la Plagnole, sur la place du Prat Besiou et autour du plan d'eau de l'Escalusse ne sont plus commercialisés et doivent être remplacés avant 2025 comme non conformes à la réglementation.

D'autre part, réaliser l'extinction lumineuse une partie de la nuit, ce qui contribuerait rappelons-le à réduire la facture annuelle d'électricité de 40 %.

Pour répondre de manière détaillée aux questions que peut soulever cette dernière proposition une réunion d'information animée par le Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises se tiendra :

Le 25 janvier 2022 à 18h30 au foyer municipal



Levez-vous souvent les yeux vers les étoiles ?

A l'heure où 80% de la population mondiale n'a plus accès au ciel étoilé, la "pollution lumineuse" qui désigne les effets néfastes d'un éclairage artificiel excessif sur la qualité du ciel nocturne, les espèces animales et végétales, la santé humaine, et la consommation énergétique, gagne du terrain. Pourtant, des solutions simples et efficaces permettent de protéger la vie nocturne : c'est le cas lorsque l'on repense la place des éclairages artificiels, publics ou privés, de manière à ce qu'ils éclairent de manière plus juste et raisonnée.

Consommation d'énergie et dépenses publiques

Près de 5,6 milliards de KWh sont consommés chaque année par plus de 10 millions de points lumineux présents en France, entraînant émission de CO2 et consommation de ressources énergétiques.

L'éclairage public représente 40% des consommations d'électricité des communes, soit 9,3€ / habitant/an en moyenne. Pratiquer une extinction en cœur de nuit permet de diviser par 2 cette consommation d'énergie, et de réaliser des économies sur la facture.

Santé

L'éclairage artificiel perturbe les horloges biologiques, ce qui peut causer des dérèglements hormonaux, des troubles du sommeil... Les lumières blanches, dites bleues sont particulièrement nocives pour la santé humaine. Attention donc aux lumières « intrusives » situées très proches des habitations et qui pénètrent dans les maisons.

Sécurité

L'éclairage artificiel peut apporter un sentiment légitime de sécurité. Pour autant, plus de 2200 communes françaises pratiquent l'extinction en cœur de nuit, et à ce jour, aucun impact sur une hausse du nombre d'incidents n'a été constaté.

80% des cambriolages ont d'ailleurs lieu le jour, et un sur-éclairage peut favoriser les regroupements nocturnes ou augmenter la vitesse des automobilistes.

Biodiversité

La lumière artificielle nocturne perturbe le cycle de vie des espèces, leurs déplacements, leur alimentation, leur migration... Alors que certaines espèces sont attirées par la lumière au point de s'y retrouver piégées (les insectes par exemple) d'autres comme les chauve-souris, ou certaines espèces d'oiseaux, fuient les espaces suréclairés. Cela réduit considérablement leur zone de chasse, de reproduction ou d'habitat, participant ainsi au déclin des populations.

Ressource ciel étoilé

"Le ciel étoilé fait partie intégrante du patrimoine mondial à préserver" UNESCO 1992.

Tel que l'eau, les paysages, le bâti remarquable, le ciel étoilé est une ressource à part entière, qui permet de nouvelles expériences artistiques, astronomiques, touristiques... tout en contemplation et en rêverie.



L'école

Spectacle de marionnettes à l'école



En octobre, tous les enfants ont assisté à l'école au spectacle de la compagnie *Étincelles Colette et Didier*. Les deux marionnettes, Colette une fillette en fauteuil roulant et Didier un garçonnet qui joue tout le temps avec sa tablette, ont fait chanter et rire les élèves. Ce spectacle a ravi petits et grands.

La vie des associations :

Association Communale de Chasse Agréée (ACCA)

Le Marcassin d'Ercé

Nous avons la chance d'avoir de nombreuses associations qui offrent aux habitants de la commune un cadre pour leurs activités favorites, parmi elles, l'association de chasse.

Lionel ARTAUD, son président, a bien voulu nous faire mieux connaître la chasse, le rôle et les missions de l'association, et ses acteurs, notamment les chasseurs, les chiens, et le gibier :

L'association communale de chasse agréée d'Ercé (ACCA) a été créée le 6 janvier 1975. C'est une association qui donne un cadre légal à la pratique de la chasse au niveau communal (ACCA) mais aussi intercommunal (associations intercommunales de chasse agréée ou AICA).

La création des ACCA a été guidée par une vocation cynégétique (organisation des territoires de chasse), et une vocation sociale qui consiste en la mise à disposition de territoires de chasse pour tous les habitants de la commune.

L'ACCA est dirigée par un conseil d'administration élu pour trois ans.

Elle est régie par des statuts, un règlement intérieur et un règlement de chasse qui répondent au code de l'environnement.

1) Comment obtient-on le permis de chasse ?

Afin de pratiquer la chasse, tout nouveau chasseur se doit de suivre une formation dispensée par la fédération départementale des chasseurs qui valide tant les connaissances cynégétiques que les règles de sécurité à la chasse. En effet cet examen de type « code de la route » forme les futurs chasseurs sur l'ensemble de la faune sauvage (identification, périodes de reproduction, modes de vie, gestion de la faune sauvage), mais aussi et surtout LA SÉCURITÉ.

Le nombre d'accidents de chasse est inacceptable. Les comportements déviants sont souvent à l'origine des problèmes tant en termes de sécurité que d'image et cela nous est fort préjudiciable.

Nous devons travailler notre comportement et notre communication afin de faire évoluer notre image de manière positive.

Quotidiennement nous rappelons avant chaque battue non seulement les règles de sécurité adaptées au territoire mais aussi les règles comportementales. En d'autres termes nous communiquons avec nos adhérents sur la nécessité de rassurer les autres utilisateurs de la nature sur la notion de partage. La montagne n'appartient à personne et nous devons tous arriver à nous accepter et partager.

2) Quels sont les territoires de chasse dans notre vallée ?

Nous chassons sur un des territoires les plus fréquentés d'Occitanie notamment sur l'arrière-saison, La Cascade d'Ars. Nous croisons des centaines de randonneurs chaque week-end et nous n'avons jamais eu à relever le moindre incident ou la moindre altercation. Bien au contraire, nos chasseurs communiquent sur nos modes de chasse et contrairement à ce que l'on veut bien laisser penser, nombreux sont ceux qui, curieux, s'arrêtent pour échanger.

L'ACCA d'ERCÉ compte environ 120 adhérents propriétaires et chasseurs extérieurs (qui après une demande préalable et sous réserve de l'acceptation du CA peuvent prétendre à chasser sur la commune).

Au niveau géographique l'ACCA d'ERCÉ s'étend sur tout le territoire communal (privé et public) et nous avons aussi la possibilité de chasser sur des « enclaves » qui sont des territoires privés de la commune d'ERCÉ situés sur Aulus-les-Bains et Ustou sur les secteurs de Guzet-Neige notamment et la vallée du Fouillet.

3) Quels types de gibiers chasse-t-on sur ces territoires ?

La diversité géographique offre donc bien évidemment la possibilité à nos chasseurs de pratiquer tant la chasse du petit que du gros gibier ainsi que des espèces emblématiques des Pyrénées telles que l'isard, mais aussi sanglier, cerfs, biches, chevreuils, lièvre, bécasses.

Le cœur de l'activité cynégétique sur Ercé réside bien entendu sur la chasse du gros gibier en battue. Elle est pratiquée historiquement par deux équipes qui se partagent le terrain. Ce mode de chasse est malheureusement aujourd'hui décrié par le plus grand nombre, mais demeure malgré tout l'un des vecteurs de lien social les plus importants dans les zones rurales. Elle est aussi garante d'une certaine mixité sociale car c'est l'une des rares institutions où l'on retrouve toutes les catégories socio-professionnelles réunies.

4) Qui sont les chasseurs aujourd'hui ?

Nous avons la chance de pratiquer ce loisir sur deux communes puisque depuis 4 ans nous chassons avec nos amis d'Aulus-les-Bains. Les mentalités évoluent et ces associations entre communes sont aujourd'hui monnaie courante. De manière générale, on constate un vieillissement des équipes de chasse mais nous avons tout de même la chance d'accueillir chaque année de nouveaux chasseurs, jeunes et moins jeunes, d'origines variées et qui souhaitent découvrir et pratiquer ce loisir.

Et leurs chiens ?

La chasse en battue induit l'utilisation de chiens courants qui sont les véritables acteurs de notre activité et sans qui rien ne serait possible. Ils sont des compagnons à part entière de l'équipe. Nous sélectionnons sur les origines de chasse et les races utilisées sont le plus souvent les chiens dits « du Midi » c'est-à-dire, gascons, Saintongeais, bleus de Gascogne, griffons bleus de Gascogne.

5) Le respect de la biodiversité ?

La chasse est une activité ancestrale, pratiquée depuis la nuit des temps, pour des besoins primaires. Elle est aujourd'hui une nécessité notamment pour le monde agricole et sylvicole en ce qui concerne la préservation des cultures. Des centaines de millions d'euros sont dépensés chaque année en France dans le cadre d'indemnités de dégâts de grand gibier (sangliers et cervidés), indemnités majoritairement issues des cotisations des adhérents, et sans la pratique de la chasse et un prélèvement conséquent dans certaines zones, l'activité agricole serait quasi inconcevable.

Les chasseurs sont aussi des gestionnaires de la faune et de la flore.

Ils aménagent des espaces pour favoriser la reproduction la nidification de nombreuses espèces (domaine des oiseaux de Mazères d'Ariège/travaux en zone de haute montagne pour favoriser l'ouverture paysagère et la reproduction d'espèces telles que le grand tétras/comptages et chasse adaptative etc..).

Des suivis réguliers et draconiens nous permettent d'avoir des informations précises sur les espèces présentes sur nos territoires et par ce biais, d'en adapter les prélèvements.

Nous avons par exemple fermé la chasse de l'isard pendant 5 ans car nous jugions que la densité sur la Commune n'était plus suffisante pour continuer à prélever. De même pour la saison qui vient de s'écouler, la chasse du grand tétras a été fermée par les chasseurs eux-mêmes à cause d'un mauvais indice de reproduction.

Il n'est pas prétentieux de dire qu'aujourd'hui, sans les interventions des chasseurs, nombre d'espèces auraient disparues. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail important de la fédération départementale des chasseurs de l'Ariège qui accompagne chaque ACCA dans ces démarches de préservation des espaces et des espèces.



Le Comité Des Fêtes

En raison de la cinquième vague de COVID, le comité des fêtes a été contraint d'annuler le réveillon programmé.

Le Foyer Rural

Le Foyer Rural, après une année 2020 éprouvante, a retrouvé l'essentiel de sa mission, avec 3 animations réussies, un lien social renforcé, et des projets plein sa musette...

La soirée dansante et le feu d'artifice du 16 juillet 2021

La soirée annoncée le 13 juillet a été reportée au 16 juillet, ce report a été bénéfique car le temps s'était rétabli, ce qui a permis une belle fête et le feu d'artifice a été très apprécié.

Nous avons eu de très bons retours sur la soirée, de personnes de tous âges, tant sur le plan du déroulement de la soirée que sur la qualité du feu d'artifice. D'après les remarques et les commentaires des participants, on n'avait jamais vu autant de monde pour un feu d'artifice à Ercé, ni même pour une fête dansante autour du 14 juillet...

Nos remerciements à la Mairie pour le financement du feu d'artifice, et aux bénévoles qui ont aidé à la préparation, à la gestion de la buvette et à l'animation musicale de la soirée.

L'utilisation de gobelets consignés à l'entête du foyer a beaucoup plu, et nous poursuivrons cette attitude éco-responsable

Rendez-vous l'année prochaine ...

La foire d'Automne, édition 2021

Compte tenu du contexte sanitaire incertain, nous nous sommes lancés tard dans la préparation de cet événement important à Ercé. Nous remercions encore les bénévoles, les agriculteurs, les exposants, qui se sont mobilisés bien que contactés presque au dernier moment... et les visiteurs bien sûr!

Et puis, le soleil était au rendez-vous créant une douceur agréable favorisant la venue des visiteurs qui ont été nombreux et qui ont participé avec enthousiasme aux différentes activités proposées (poids de la génisse, filet garni, lancer de jambon, course de brouettes) même si beaucoup étaient déçus de ne pouvoir assister à ce qui est habituellement le « clou » de la journée, à savoir la course de cochons qui eux n'étaient pas au rendez-vous !! Promis nous allons faire en sorte de ne pas manquer cela l'année prochaine ...

La course de brouettes a eu un franc succès et sera réitérée l'an prochain, comme les autres jeux proposés pour lesquels nous réfléchissons à des améliorations...

Nous remercions les Musards de leur prestation musicale ainsi que les Mountagn'aires, ils nous ont joyeusement accompagnés tout au long de cette journée festive.

Au plan comptable, la foire s'est autofinancée, c'est une bonne nouvelle et si le résultat global est satisfaisant, il y a toujours quelques enseignements à tirer, les membres du Foyer Rural vont s'y atteler (se doter d'un animateur avec une sono performante, changement de l'emplacement du vide grenier, boîtier électrique pour les exposants...)

Rendez-vous donc pour la prochaine et si de nouveaux bénévoles ont envie de nous aider, nous les accueillerons avec grand plaisir, « plus on est de fous, plus on rit » dit-on !



L'atelier vidéo pour les jeunes

« Cultivons le futur » : tel est le titre du très joli film réalisé, en ce mois de novembre, par une dizaine d'ercéens en herbe, enthousiastes et appliqués, sous la houlette de Greta et Elsa, documentaristes de l'association « Télé buissonnière ».

Ayant choisi le thème de l'agriculture, nos jeunes cinéastes sont allés à la rencontre d'un éleveur natif de la commune et d'une jeune maraîchère fraîchement installée. Sur le petit marché de producteurs et à la terrasse du Comptoir du Garbet, ils ont tendu leur micro à qui voulait répondre, et picoré des bribes de conversations.

Malgré leur inexpérience, ils ont su capter l'air du temps du village, entre passé et avenir, entre nostalgie des paysages d'autrefois et nécessaire engagement dans des projets collectifs.

Le film projeté le 20 novembre lors de la soirée de clôture, en préambule des 2 films de la radioscopie rurale, présenté par les jeunes réalisateurs, a remporté un franc succès auprès des spectateurs !

Un grand bravo à Adèle, Anaïs, Baptiste, César, Charly, Elisabeth, Jouan, Julie, Margaux, Ylan ainsi qu'à Greta et Elsa qui les ont si bien dirigés.



Et toujours les jardins partagés, avec leurs 3 parcelles cultivées, qui, généreusement, ont su rendre aux jardiniers l'amour et l'assiduité prodigués tout au long de la saison...

Activités et projets proposés par le Foyer Rural pour la nouvelle saison - liste non exhaustive...

- Installation d'une boîte à livres dans le village (porche du foyer municipal)
- Ateliers greffage au verger communal
- Atelier Randonnée, pour que les adeptes puissent partager leur connaissance d'itinéraires sur Ercé, sur Cominac et plus loin...
- Tournoi de ping-pong pendant les vacances de Noël
- Carnaval des petits et des grands avec des animations « cirque »
- Permanence « aide administrative - accompagnement dans les démarches papier ou numérique » à partir de Janvier 2022 - le calendrier sera affiché à la Mairie

A suivre...

Vivre ensemble

Radioscopie Rurale à Ercé

Après Ustou en 2020, c'est à Ercé, en cet automne 2021, que la « Télé Buissonnière », média documentaire et participatif en Ariège, a posé ses valises, pour sa radioscopie rurale annuelle.

2 semaines durant, pendant qu'enfants et adolescents s'initiaient à la réalisation et préparaient avec brio leur si joli fim (voir article du foyer rural...) Valérie Greta et Elsa ont sillonné la commune à la rencontre de ses habitants.

De nombreux ercéens se sont prêtés au jeu, et le résultat est magnifique !

Le premier, « Souvenirs d'ercéens », décrit les travaux et les jours d'autrefois, et donne la parole à ceux qui sont restés et ont fait leur nid au village, à ceux qui sont partis, poussés par la misère et l'esprit d'aventure, puis, tels Ulysse, sont revenus au pays.

Dans le second, « S'enraciner », ce sont 2 personnes venues d'ailleurs, parfois de loin qui nous font partager leur amour de la vallée du Garbet, leur désir de s'y implanter et les raisons de leur choix.

Nostalgie, humour, souvenirs, l'émotion était palpable lors de la soirée de clôture du 20 novembre, où 80 personnes ont assisté à la projection et participé au vin d'honneur qui a suivi, offert par la mairie, préparé et servi par l'équipe des 7 familles.

Un détail mérite d'être souligné : les films présentés bénéficient tous d'un générique très particulier, élaboré avec les élèves de l'école primaire du village...



A voir et revoir, en accès libre de droits, les 3 films réalisés à Ercé :

https://tele-buissonniere.org/radioscopie_rurales/erce/?fbclid=IwAR2pZpvm58uihYJZIG5LmEFm-0-V9h15Q8H1CbcvwCIMzOspW3ybezcnCC0



Pour Nos Aînés

Toujours pas de possibilités raisonnables pour organiser la rencontre des aînés du village...juste une petite consolation comme chaque année.

Le 11 novembre

Contrairement à 2020, La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée cette année en présence d'un public plus nombreux. Après le discours de M. le Maire et la lecture du message de Mme la secrétaire d'état aux anciens combattants, les Mountagn'aîres ont chanté la Marseillaise et Fleur de tranchées.

L'hommage aux soldats morts pour la France a pris un tour plus émouvant et plus personnel en présence d'une famille amie d'un soldat mort en opérations extérieures en 2021 au Mali.

Petit rappel utile et responsable

N'oubliez pas, lorsque vous présentez vos emballages au point de tri des ordures ménagères de récupérer les petits déchets qui se seraient « échappés » de votre caisse jaune..., pour remettre chacun à son point de destination... !

Merci pour ces civilités qui ne manqueront pas de ravir tous les habitants qui se présentent en ce lieu !

Un arrêté municipal contre la divagation des chiens

Le 20 octobre 2021, Monsieur Le Maire a pris un arrêté interdisant la divagation des chiens sur la voie publique à la suite de nombreuses remontées d'incidents concernant particulièrement la tranquillité des enfants aux abords de l'école.

Le bien « vivre ensemble » suppose le respect d'un certain nombre de règles, voici donc un rappel de l'article premier de l'arrêté consultable sur le site internet de la mairie : erce-ariège.com

Article 1^{er} : « Sur toute l'étendue du territoire communal, il est interdit de laisser divaguer les chiens. L'action de divaguer est constituée, lorsque tout chien, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct est en état de divagation »

Le témoignage

La Comanie notre patrimoine conservé

Si vous passez par La Comanie, vous verrez au-dessus des portes d'entrée ou en façade de plusieurs maisons, un panneau en bois, gravé d'un nom que vous ne connaissez peut-être pas et qui ne correspond pas à l'état civil des occupants actuels.

Il s'agit du nom de Maison des anciennes familles occupant ce lieu, le *nom-souche*, que l'on appelle aussi *sobriquet* auquel on restait attaché toute sa vie, quel que soit le destin individuel de chacun. Il permettait de bien identifier les personnes et leur appartenance à une famille précise car le même nom patronymique était porté par plusieurs chefs ou membres de ces familles, celles-ci étant nombreuses.

Les nouveaux résidents de ce hameau ont voulu respecter les Anciens en affichant le nom de la Maison qu'ils occupent, s'ancrer ainsi dans l'histoire de notre communauté et d'ailleurs, ces nouveaux propriétaires ont réussi leur pari car ils sont "baptisés" et reconnus par le nom de la Maison ancienne qu'ils occupent et non par leur nom civil.





Etat Civil



Naissances :

12 mai : POILANE Mathis, Tresor de Pierre-Marie, Simon POILANE et Audrey, Florence ROUSSEAU

25 juin : SOCCOL Marcus, Louis, Jean de Bastien, Martial, Louis SOCCOL et Marine, H  l  ne DARTENSET



Mariages :

11 septembre : BAGOT J  r  my et KOCH Nancy

25 septembre : TARBES Gr  gory, Alain et DELOUBES-PRADET Sandy



D  c  s :

17 janvier : FAUR veuve ROUAIX Marie-Louise

07 f  vrier : VENZAL Antoine

06 mars : CLAUSTRE LAGR  GUE veuve ICART Ginette France

30 mars : CAU veuve AN   Jeanne, Anna

31 mars : G  RAUD veuve MOR  RE Josette, Jane, Marie, Rachel

22 avril : BONNET Guillaume

03 mai : CROUILLET   pouse DUPONT Claude

20 juillet : CAU veuve PINET Andr  e, Olga

01 ao  t : BINOIS Ren  , Jean

06 ao  t : CAU Daniel, Jean, Louis

04 septembre : COUMES Maurice

08 septembre : DHOMBRES Ren  , Fran  ois

08 octobre : CHEYSSAC veuve HAMMER Claudine, Monique, Gilberte

11 Novembre : BIELSA Katia, Sylvie

Liste arr  t  e le 07 d  cembre 2021

Vie pratique

Services au public

- **L'Agence Postale Communale**

Uniquement du lundi au samedi de 9h à 11h30 - Téléphone : 05-61-65-95-14

- **Secrétariat de mairie**

Lundi-mercredi-Jeudi-samedi de 9h à 12h

Mardi-Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Téléphone : 05-61-66-86-00 Fax : 05-61-66-81-70

Mail : mairie-erce@wanadoo.fr – Site : erce-ariege.com

- **Ressourcerie du Haut-Salat**

Dépôt : Mercredi Vendredi et Samedi 10h30/13h – 14h00/17h30

Ouverture : Mercredi et samedi 10h30/13h00 – 14h00/18h00 route d'Aulus à OUST

Et le vendredi de 10h30 à 17h30 : Chantiers bénévoles !

Venez nous rencontrer, chiner, acheter, déposer des dons

Contact : ressource. catourneenbon@laposte.net – 07-69-33-65-92/06-83-81-96-51

- **Collecte des encombrants et épaves automobiles**

Nous vous rappelons que le service de collecte en porte à porte des encombrants vient en complément des déchèteries, et non en remplacement de celles-ci.

Ces collectes concernent les équipements ménagers usagés, qui ne rentrent pas dans une voiture, sièges rabattus tels que : * **MOBILIER** : (matelas – sommiers - meubles usagés...) * **GROS ELECTROMENAGER** : (réfrigérateurs, cuisinières, congélateurs, machine à laver...)

2022 : (Objets encombrants) 15 mars – 10 mai – 28 juin – 20 septembre -22 novembre

Il est nécessaire de prévenir le secrétariat de mairie (Tél. : 05-61-66-86-00) ou soit auprès du service déchets de la communauté de Communes Couserans Pyrénées le vendredi de la semaine précédant le ramassage, avant 12h. La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

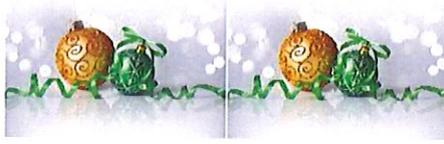
- **Carcasses automobiles**

Se renseigner auprès du secrétariat de mairie 05-61-66-86-00

- **Déchèterie d'Oust**

Ouverte du lundi au Samedi 9 H à 12 H et de 13 H à 16 H / Tél : 06-80-55-62-66

SITE INTERNET de la MAIRIE : erce-ariege.com



Recueil des adresses mails des habitants

La mairie d'Ercé par l'intermédiaire de son secrétariat souhaite recueillir les adresses mails des habitants dans l'objectif unique de transmettre rapidement des informations concernant la vie de la municipalité : exemple : bulletin municipal, tenue de réunions d'information, etc...et de recueillir des avis.

Les informations collectées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le secrétariat de la mairie d'Ercé dont la destination et l'usage sont uniquement réservés à la mairie garante de leur utilisation.

Les données sont conservées pendant pour une période de 5 ans.

La mairie d'Ercé s'engage à ce que les habitants puissent accéder aux données les concernant, qu'ils puissent les rectifier, demander leur effacement.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Formulaire à retourner daté et signé à : mairie-erce@wanadoo.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

J'autorise la mairie d'Ercé à utiliser mon adresse mail dans le but de me transmettre des informations concernant la vie municipale ou de recueillir mon avis à ce sujet.

DATE :

Signature :

